



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-Mail : snu68@snuipp.fr

Jeudi 1^{er} avril 2010

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1439> si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.
N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !
[Le bulletin d'adhésion 2009- 2010 en lien ici](#)**

Pendant les vacances et jusqu'à la fin des vœux du mouvement le 8 avril, les collègues peuvent nous joindre par mail : snu68@snuipp (ne pas oublier de laisser son numéro de téléphone pour être rappelé).

SOMMAIRE

- 1) Le retour des EPEP : attention danger !**
- 2) Revalorisation en trompe l'œil.**
- 3) Luc CHATEL annonce l'ouverture d'un chantier sur les rythmes scolaires.**
- 4) Permutations informatisées 2010 : des éléments d'analyse.**
- 5) Le SNUipp-FSU et le SNUEP-FSU organisent un stage de formation et d'information « SEGPA ».**
- 6) La réforme de la formation des enseignants se met en place dans les écoles élémentaires et maternelles. Illustration : possible !**

1) Le retour des EPEP : attention danger !

Luc CHATEL vient de lancer la procédure qui pourrait permettre la généralisation des EPEP. Un décret daté du 17 mars nomme le député Bas-rhinois Frédéric REISS, chargé d'une mission temporaire auprès de Luc CHATEL. Elle concerne le statut des directeurs d'école primaire et les directions. Elle aboutira à un rapport fin juin.

Or Frédéric REISS avait remis en novembre 2008 un rapport préconisant la généralisation des EPEP et un statut hiérarchique pour les directeurs d'école. Arguant que " l'autorité et le rayonnement pédagogique d'un directeur d'école, d'un principal de collège ou d'un proviseur de lycée jouent pour beaucoup dans l'amélioration des résultats obtenus par un établissement", i y plaidait pour la création de directeurs d'école ayant un rôle comparable à celui des proviseurs.

2) Revalorisation en trompe l'œil.

Le ministre vient d'annoncer, sans négociations avec les organisations syndicales, des mesures qui ne concernent que les enseignants qui seront au 5ème, 4ème et 3ème échelon au 1er septembre 2010 ainsi que les lauréats des concours 2010. Cette augmentation s'élèvera de 60 euros mensuels à 157 euros mensuels pour les lauréats du concours 2010, en contrepartie d'une réforme de « mastérisation » fortement contestée par l'ensemble de la communauté éducative et qui diffère d'une année l'entrée dans la carrière.

A partir du 6ème échelon les rémunérations seront les mêmes que celles des actuels professeurs des écoles.

Ces mesures sont loin de répondre à une réelle revalorisation de tous les enseignants et ne correspondent pas aux engagements présidentiels.

Le ministre s'est contenté d'évoquer la possibilité à terme de mesures concernant les 6ème et 7ème échelons ou l'accès à la hors classe qui nécessite un « rattrapage » selon lui.

Ces mesures soulèvent déception, colère et indignation : profondément inégalitaires elles laissent trois enseignants sur quatre sans mesure de revalorisation. L'ampleur de ce plan (196 millions d'euros) est à mettre en parallèle avec le coût de la défiscalisation des heures supplémentaires (340 millions d'euros). Le SNUipp rappelle qu'il n'est pas acceptable que ces mesures soient financées par les économies réalisées par les suppressions de postes.

Le SNUipp considère que le dossier des rémunérations n'est pas clos et renouvelle son exigence de mesures qui concernent l'ensemble de la profession.

D'autres mesures ont aussi été annoncées :

- formation: 20 h de formation par an, pendant les vacances et rémunérées à 50% du salaire horaire
- 2 entretiens professionnels dans une carrière (au bout de 2 et 15 ans de carrière)
- un bilan de santé l'année de ses 50 ans
- un portail internet recensant les postes hors éducation nationale dans le cadre de la seconde carrière

3) Luc CHATEL annonce l'ouverture d'un chantier sur les rythmes scolaires.

« Nous allons ouvrir le chantier des rythmes scolaires ». « Et quand je dis rythmes scolaires, ce n'est pas uniquement organisation en quatre jours ou quatre jours et demi. C'est aussi l'amplitude de la pause méridienne, la charge de travail pour les élèves tout au long de la journée, le nombre de jours de classe par an. Je souhaite ouvrir ce débat en toute transparence. Les fédérations de parents d'élèves sont pour ».

Interrogé sur le contenu de la circulaire de rentrée 2010 qui indique que « l'organisation de la semaine en neuf demi-journées est encouragée chaque fois qu'elle rencontre l'adhésion », Luc CHATEL explique qu'« il n'y a aucun loup là-dessous » : « Cela fait neuf mois que je suis ministre de l'Éducation nationale, que je répète qu'il faut faire confiance aux acteurs locaux et qu'il faut une liberté dans l'organisation locale de la semaine. Je veux mettre en œuvre la liberté.

Dans les faits, c'était très difficile et parfois même, mon administration n'accompagnait pas forcément ce mouvement. Eh bien, dans cette circulaire de rentrée, j'ai dit que lorsque, effectivement, localement, il y a une volonté d'organiser la semaine sur 9 demi-journées, il ne faut pas que nous soyons un frein. Il faut au contraire que l'on accompagne et que l'on accepte que l'on puisse vivre à des rythmes différents.

4) Permutations informatisées 2010 : des éléments d'analyse.

Cette année, le taux de satisfaction aux permutations a légèrement augmenté (37,8% au lieu de 35,7% en 2009). Cependant, ce résultat reste en deçà des résultats obtenus les années précédant les rigueurs budgétaires et les changements de règles des permutations. Il en est de même pour les satisfactions de rapprochements de conjoints qui passent de 63,6% en 2009 à 65,3% en 2010.

Pour les autres, le recul constaté lors du changement de règles est confirmé avec 23,6% de taux de satisfaction.

Les résultats sont très variables d'un département à un autre tant pour les possibilités d'entrer que pour celle de sortir. Vous trouverez ci-dessous les statistiques globales de tous les départements.

[Les statistiques des départements](#)

5) Le SNUipp-FSU et le SNUEP-FSU organisent un stage de formation et d'information « SEGPA » :

le jeudi 27 mai 2010 de 9h30 à 16h30 à l'IUFM de SELESTAT 1 rue Froelich 67600 SELESTAT

[Plan pour se rendre à l'IUFM](#)

Ce stage sera animé par des responsables nationaux : Frédéric THIMONIER (SNUipp) et Bernard REVOLLON (SNUeP).

Ordre du jour :

- L'ASH confrontée aux transformations du système éducatif
- Nouveaux textes ; nouvelles procédures d'orientation : où en est-on ?
- L'ASH dans le second degré, quel avenir ?
- Les personnels, les missions
- Questions diverses

En tant qu'enseignant en SEGPA ou EREA, vous êtes cordialement invité(e) à cette réunion.

Cette réunion est ouverte à tous, syndiqués et non syndiqués.

Le congé est de droit dans la mesure où vous avez déposé votre demande, dans les délais impartis (un mois à l'avance), c'est-à-dire en pratique **avant le 25 avril 2010**.

Il est indispensable de faire cette démarche au plus vite.

[Courrier type pour faire la demande](#)

Prévenir le SNUipp 68 de votre participation au stage :

- par courriel : snu68@snuipp.fr
- par téléphone : 03 89 54 92 58.

6) La réforme de la formation des enseignants se met en place dans les écoles élémentaires et maternelles. Illustration : possible !

Par capitaine Guynemer

C'est la rentrée !

A l'école élémentaire de la rue de l'Avenir, dans la classe de CE2, élèves et parents font la connaissance de l'enseignant, enfin des enseignants... Car ils seront deux dans la classe, jusqu'aux vacances de la Toussaint [\(La suite en cliquant ici\)](#)

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>